

LEDEVOIR

CULTURE

Parole de jeune Québécois. La chronique d'Odile Tremblay.

B3

CATHERINE
2

ÉCONOMIE

Le programme fédéral sur les infrastructures n'a pas eu l'effet d'entraînement escompté

B5



Une rupture difficile à encaisser

Catherine Fournier se dit surprise de la « virulence » des réactions à son départ

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ
LE DEVOIR

Catherine Fournier savait que son départ du Parti québécois (PQ) ferait des vagues. Mais elle n'avait certainement pas anticipé leur « virulence »... non plus que des péquistes remettent en question sa « maturité » alors qu'ils célébraient deux jours plus tôt sa jeunesse.

« Les gens au PQ veulent tellement avoir des jeunes, ils étaient tellement contents d'avoir une jeune femme avec eux », soulignait la députée mercredi lors d'une longue entrevue accordée au *Devoir* dans son bureau de circonscription de Longueuil. « Mais du moment où je pose ce geste très réfléchi, on remet en question ma maturité, on fait référence à mon âge. Ça me fait me poser des questions. »

« Je ne pense pas que ces commentaires seraient venus si j'avais été plus vieille, et peut-être un homme, suggère-t-elle. C'est comme si une femme de 26 ans n'était pas capable de prendre une grosse décision. » Mme Fournier dénonce aussi que depuis lundi, « certains avancent que des gens sont derrière ma décision, que je serais la marionnette de ces personnes. Je suis déçue d'entendre ça ».

Jean-Martin Aussant, de qui Mme Fournier est proche, a d'ailleurs senti le besoin mercredi de corriger des « élucubrations qui partent dans tous les sens » et de préciser qu'il n'a « pas hypnotisé Catherine Fournier pour qu'elle prenne la décision de siéger comme indépendante ».

Pour comprendre le choc causé dans la famille péquiste par sa démission fracassante — et ses constats lapidaires sur le parti —, il faut rappeler la place importante que Catherine Fournier occupait

VOIR PAGE A 4 : RUPTURE



DARRYL DYCK LA PRESSE CANADIENNE

III TRANSPORT AÉRIEN

Le B737 MAX ne vole plus

Le Canada et les États-Unis ferment la marche des pays ayant cloué l'appareil au sol

KARL RETTINO-PARAZELLI
LE DEVOIR

Le Boeing 737 MAX, l'avion ayant enregistré les ventes les plus rapides de l'histoire de l'avionneur américain, est banni des airs jusqu'à nouvel ordre. Avec la décision du Canada puis des États-Unis de le clouer au sol mercredi, comme l'avaient déjà décidé des dizaines de pays, l'appareil impliqué dans deux écrasements en l'espace de cinq mois est pratiquement inopérable sur l'ensemble du globe.

La FAA, l'agence de l'aviation civile américaine, a changé de cap mercredi après-midi en décrétant une interdiction de vol pour tous les Boeing 737 MAX sur le territoire américain, qu'ils soient opérés par une compagnie américaine ou étrangère. Dans une déclaration écrite, elle a indiqué que sa décision a été prise après avoir eu accès à de nouvelles preuves recueillies sur le lieu de l'écrasement survenu dimanche en Éthiopie et aux dernières données satellites.

Jusqu'à aujourd'hui, la FAA avait répété qu'aucune information ne justifiait qu'elle cloue au sol les appareils montrés du doigt.

« Boeing continue d'avoir confiance en la sécurité des appareils 737 MAX », a indiqué la compagnie dans un communiqué. L'entreprise américaine dit



toutefois avoir recommandé à la FAA de suspendre les vols de sa gamme d'avions phares pour rassurer le public.

« Les pilotes ont été avisés, les compagnies aériennes ont toutes été avisées. Elles approuvent cette décision. La sécurité des Américains et de tous les passagers est notre principale préoccupation », a déclaré le président américain, Donald Trump, lors d'une allocution à la Maison-Blanche.

Le ministre des Transports, Marc Garneau, a décidé d'agir après avoir pris connaissance de données satellites inquiétantes.

ADRIAN WYLD LA PRESSE CANADIENNE

Le Canada bouge

Quelques heures plus tôt, le ministre des Transports du Canada, Marc Garneau, a annoncé que les Boeing 737 MAX 8 ne pourront plus décoller ou atterrir au Canada, ni circuler dans l'espace aérien canadien.

« La décision est basée sur de nouvelles informations que nous avons reçues ce matin », a-t-il affirmé. Il a précisé que des données satellites lui permettent désormais de croire que les écrasements de dimanche en Éthiopie et d'octobre dernier en Indonésie, qui ont impliqué le même type d'appareil, sont survenus dans des circonstances semblables.

La trajectoire changeante de l'avion entre son décollage de l'aéroport d'Addis-Abeba et le moment de l'écrasement avait pourtant fait l'objet d'une vaste couverture médiatique depuis dimanche, notamment à partir des données du site spécialisé Flightradar24.

« Je pense que c'est une excuse, estime le professeur de l'UQAM et spécialiste de l'industrie aéronautique Mehran Ebrahimi. La trajectoire satellitaire, c'est la première chose qu'on peut regarder à la suite d'un écrasement. Dans la mesure où les boîtes noires ont tardé à partir de l'Éthiopie et où on n'avait rien de concret, il fallait

VOIR PAGE A 2 : AVIATION

INDEX

Éditorial	A6
Idées	A7
Culture	B1
Grille TV	B2
Économie	B4
Décès	B4
Sports	B6
Mots croisés	B6
Sudoku	B6
Météo	B6
Monde	B7
Avis légaux	B7

La websérie prend du galon

Deux productions québécoises sont nommées au festival Canneséries

PHILIPPE PAPINEAU
LE DEVOIR

Parce qu'il est mieux financé, mieux encadré et mieux diffusé qu'à ses débuts, le monde de la websérie d'ici voit son travail fleurir. À preuve, deux productions québécoises se sont retrouvées encore cette année parmi les finalistes de Canneséries, le petit voisin numérique du Festival de Cannes.

Pour l'édition 2019 de l'événement, qui se déroule début avril, les courtes séries *Web Teodore pas de H*, de Julien Hurteau, et *La maison des folles*, de Mara Joly, se sont hissées mercredi

parmi les dix finalistes internationaux dans leur catégorie. À celles-ci s'ajoute la série canadienne-anglaise *Warigami*, d'Eddie Kim, qui doit être diffusée par CBC.

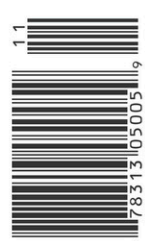
En 2018, déjà, les séries *Larène* et *Dominos* avaient trouvé une place parmi les nommés. *Dominos*, de Zoé Pelchat, était même repartie avec le trophée — un palmier en néon.

« Canneséries, c'est un rendez-vous pour plein de producteurs, pour plein d'acteurs du milieu, pour beaucoup de diffuseurs aussi, explique Sophie Samson, productrice déléguée chez St Laurent TV, qui a chapeauté *La maison des folles*. Ça peut être une belle occasion pour que la série voyage dans le monde. »

VOIR PAGE A 2 : WEBSÉRIE



Philippe-Audrey Larrue-St-Jacques dans *Teodore pas de H*
MAXIME DESBIENS



Argent
et mentors

WEBSÉRIE

SUITE DE LA PAGE A 1

La maison des folles, qui sera diffusée dès le 15 avril sur le site Web du diffuseur Unis, est construite en huit épisodes d'une douzaine de minutes et raconte la naissance d'une « sororité improbable dans un demi-sous-sol beige pour adolescentes « à problèmes ». » Quant à la série *Teodore pas de H*, qui met en vedette Philippe-Audrey Larue-St-Jacques en trentenaire TDAH retournant au secondaire, elle est produite par le gros joueur Zone 3, mais sera offerte sur Facebook dès le 11 avril.

Écosystème

« Il y a un écosystème qui s'est installé depuis cinq ou dix ans », souligne Jean Hamel, le directeur des communications de l'INIS. Depuis 2017, l'institution de formation en audiovisuel demande d'ailleurs aux étudiants inscrits en télévision de créer une courte websérie.

Selon M. Hamel, il y a, d'un point de vue plus large, un certain effet Netflix, « qui a remis en valeur la série, par l'offre qu'il proposait. Dans leur cas, ce sont des épisodes qui ont des durées plus traditionnelles, mais quand même, on peut constater que l'intérêt pour les séries est devenu aussi important que l'intérêt pour le cinéma à proprement dit ».

Au Québec et au Canada, la série Web a aussi beaucoup grandi grâce au financement de trois fonds : le Fonds indépendant de production (FIP), créé en 2010, le tout nouveau Fonds Bell et le Fonds TV5, qui porte aujourd'hui le nom équivoque de Créateurs en série.

Le FIP injecte entre 1,2 et 1,8 million annuellement dans l'ensemble du Canada pour des séries Web, et finance chaque projet choisi à la hauteur de 125 000 \$ en moyenne, précise Claire Dion, la directrice adjointe du FIP et du Fonds Bell.

Les diffuseurs y mettent aussi du leur, notamment Tou.tv, un acteur important des webséries, ou Vrak, Unis et TV5.

« Mais il n'y a pas que l'argent, insiste Mme Dion. C'est un accompagnement. Et c'est très important pour les jeunes créateurs ou les maisons de production sans beaucoup d'expérience. On les a soutenus, tant du point de vue administratif que pour la production et le contenu. On a exigé des mentors aux jeunes, par exemple. Il y a toute une synergie qui s'est créée autour des webséries. »

Il reste que le système de financement traditionnel ouvre fort peu la porte au Web, précise Claire Dion. « Il faut travailler tranquillement à modifier le système », dit-elle en soulignant que les webséries ont maintenant droit à des crédits d'impôt comme les productions traditionnelles.

Petits miracles

Pour Sophie Samson, les créateurs québécois sont pratiquement formés pour accomplir de petits miracles. « Mets-nous encore une autre contrainte, on va voir ça comme un autre terrain de jeu. [...] On a soif de ça, on veut se démarquer, on est de grands joueurs autant que les Américains », lance-t-elle.

Julien Hurteau, aussi acteur, n'en est pas à son premier effort sur le Web. Déjà en 2011, il avait livré la websérie *Deep*. « Aujourd'hui, la qualité [de ce qui se fait] n'a plus rien à voir. C'est rendu confondant entre la télé et le Web. »

Hurteau estime que les festivals francophones européens ont un penchant pour le travail des Québécois. Question de langue ? « C'est le contenu, je dirais. On a une manière de faire. C'est très personnel, ça vient du cœur, souvent », donnant l'exemple de son *Teodore*, qui touche malgré le comique de la production.

Si Jean Hamel, de l'INIS, n'hésite pas à parler d'âge d'or, Sophie Samson voit dans l'approche de travail du Web l'avenir de la télé. « Tourner, c'est plus simple qu'avant, les équipements techniques sont plus légers, on peut maximiser les sources de lumière, explique-t-elle. Je pense que la façon de produire et d'exporter, c'est comme ça qu'on va faire de la télé dans pas long. »

Julien Hurteau et son équipe se rendront sur la Croisette, Cannes séries offrant une « belle notoriété à la série », qui pourrait permettre de la vendre à l'international. « Mais bon, pour moi, les nominations, c'est le fun, mais c'est toujours dans l'idée que le plus de gens puissent voir la série. »

ALIMENTATION

Manger mieux pour moins cher

Le nouveau *Guide alimentaire* peut permettre aux familles de réaliser des économiesANNABELLE CAILLOU
LE DEVOIR

Si plus du quart des Canadiens estiment que le nouveau *Guide alimentaire* les dirige vers des choix peu abordables, suivre ses recommandations dégage pourtant des économies sur leur facture d'épicerie... du moins pour l'instant.

C'est ce que révèle l'étude *Le « Guide alimentaire canadien » : sensibilisation, compréhension et obstacles à l'accessibilité et son adoption par les Canadiens*, publiée conjointement par l'Université Dalhousie et l'Université de Guelph jeudi, et dont le *Devoir* a obtenu copie.

En comparant les coûts et les portions recommandées dans les versions de 2007 et 2019 du *Guide alimentaire*, les auteurs ont constaté qu'une famille de quatre personnes, par exemple, pourrait économiser près de 7 % sur sa facture annuelle d'épicerie en préparant ses repas en fonction des nouvelles recommandations.

Rappelons que la dernière version du guide, dévoilée en janvier, a mis l'accent sur les fruits et légumes ainsi que les protéines végétales. De leur côté, les produits laitiers et les protéines animales, sans disparaître, y ont perdu leur piédestal.

« C'est une bonne nouvelle de voir les

familles épargner en mangeant sainement, mais ça risque de ne pas durer », laisse tomber Sylvain Charlebois, l'un des auteurs de l'étude et professeur en distribution et politiques agroalimentaires à l'Université Dalhousie.

Il rappelle que la croissance du prix des fruits et légumes est plus rapide que celle de la viande. De plus, la forte demande en aliments d'origine végétale — générée par les conseils du nouveau guide — pourrait encore plus faire grimper la facture d'ici quelques années.

Cela fait déjà un moment que les Canadiens se tournent davantage vers la cuisine végétale, certains ayant même tiré un trait sur toutes les protéines animales. D'après M. Charlebois, on compte près de 466 000 véganes au pays. Et plus de 3 millions de Canadiens se disent végétariens ou végétaliens.

D'ailleurs, à titre d'exemple, certains commerces se sont retrouvés en rupture de stock de tofu début janvier au Québec, avant même la publication du nouveau *Guide alimentaire canadien*. Les principaux producteurs de la province, Unisoya et Soyarie, ont alors décidé de doubler leur capacité de production cette année pour répondre à la demande grandissante pour cette protéine végétale.

26%

C'est le pourcentage de Canadiens qui estiment que les recommandations du nouveau *Guide alimentaire canadien* ne sont pas abordables.

« Si on aspire à une assiette comme celle présentée par Santé Canada, il faudrait arrimer nos ambitions nutritionnelles avec notre capacité de production nationale », croit M. Charlebois.

Il suggère notamment de développer des économies d'échelle. « Il y a des serres énormes qui se bâtissent au Canada pour le cannabis. Pourquoi ne pas le faire pour les tomates, le céleri, les concombres, etc. ? »

Le directeur général de l'Union des producteurs agricoles (UPA), Charles-Félix Ross, n'est pas de son avis. Il soutient que les importations, les aléas climatiques ainsi que la fluctuation du dollar canadien ont bien plus d'impact sur le coût des fruits et légumes que l'adhésion des Canadiens à une alimentation végétale.

Jocelyn St-Denis, directeur général de l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ), abonde dans le même sens. « Avec les aléas de la température en Californie, on se souvient tous des choux-fleurs à 7 \$ il y a deux hivers. »

« On est au deuxième rang des provinces productrices de fruits et légumes au Canada. Si la demande augmente, on va juste moins exporter et vendre davantage localement », assure M. St-Denis.



B737 MAX

Des maux de tête pour les voyageurs

FRANÇOIS DESJARDINS
LE DEVOIR

La fermeture de l'espace aérien canadien aux avions 737 MAX 8 a donné du fil à retordre aux clients de Boeing et à de nombreux passagers, parfois coincés dans un aéroport où ils ont dû faire la file pour modifier leur réservation.

Pendant que des entreprises comme Air Canada et WestJet ont indiqué qu'elles se conformeraient instantanément à la directive du ministre des Transports, les réseaux sociaux ont été

pris d'assaut par des passagers préoccupés de leur situation.

« Nous nous efforçons de réacheminer les clients touchés dès que possible », a affirmé Air Canada, qui transporte en moyenne « de 9 000 à 12 000 passagers par jour » dans les avions visés.

Air Canada, qui possède 24 modèles touchés par l'interdiction, a prévenu qu'en raison de l'interdiction de vol décrétée par Ottawa, ses centres de services seraient inondés d'appels et que les clients devaient donc prévoir des retards. Ceci dit, la compagnie « soutient

Des milliers de voyageurs ont dû faire la file durant des heures, mercredi, aux comptoirs des compagnies aériennes afin qu'on les redirige vers de nouveaux vols après la suspension du droit de vol pour les appareils B737 MAX.

GRAHAM HUGHES LA
PRESSE CANADIENNE

la décision de Transports Canada ».

Le transporteur WestJet, qui appuie également le geste d'Ottawa, a dit qu'il tenterait d'établir de nouvelles réservations « le plus rapidement possible » pour ses passagers. L'entreprise a jusqu'ici reçu 13 de ces appareils.

Coincé à l'aéroport international de Palm Beach, en Floride, Eric Lachapelle a fait la queue pendant quelques heures pour parler à un employé d'Air Canada afin d'établir une nouvelle réservation. Il décollera finalement vendredi, a-t-il indiqué au *Devoir*, mais ce sera à Miami, à environ 1 heure 45 minutes de route.

Les voyageurs ont certains recours, mais ils dépendent « de la destination, de l'origine et de la réglementation », a indiqué Jacob Charbonneau, p.-d.g. et cofondateur du site Web Vol en retard. Outre les arrangements avec les transporteurs, il peut y avoir les assurances voyage ou, pour ceux qui ont fait affaire avec une agence, le recours au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages.

La sécurité avant tout

AVIATION

SUITE DE LA PAGE A 1

quelque chose pour justifier la modification de la position gouvernementale. »

La position du Canada n'a pas été influencée par des pressions politiques, américaines ou autres, a assuré M. Garneau.

Depuis le début de la semaine, le ministre libéral a dit à plusieurs reprises qu'il voulait attendre d'avoir suffisamment d'informations en main concernant la cause de la tragédie aérienne de dimanche pour prendre une décision au sujet des appareils Boeing 737 MAX.

Annonce saluée

L'Association des pilotes d'Air Canada (APAC) a aussitôt salué la décision du

ministre Garneau, elle qui lui avait demandé plus tôt cette semaine « d'agir de manière proactive pour assurer la sécurité des passagers canadiens ».

« Les décisions comme celle d'aujourd'hui sont difficiles à prendre, mais elles sont importantes pour maintenir la confiance du public envers l'aviation », a indiqué l'APAC par voie de communiqué.

« Nous sommes heureux que le ministre ait décidé de privilégier la prudence en attendant que l'analyse des causes de l'écrasement du vol 302 d'Ethiopian Airlines soit achevée », a noté le syndicat qui représente les agents de bord d'Air Canada.

Par mesure de précaution, des dizaines de pays ont décidé de clouer au sol les Boeing 737 MAX depuis l'écrasement de l'avion d'Ethiopian Airlines

qui a fait 157 morts, dont 18 Canadiens.

Mardi, l'Agence européenne de la sécurité aérienne a même décidé de fermer l'ensemble de l'espace aérien européen à ce type d'appareil, pour les vols en provenance, à destination ou à l'intérieur de l'Union européenne, que les opérateurs soient européens ou issus d'autres pays.

Au Canada, Air Canada (24 appareils), WestJet (13) et Sunwing (4) ont des Boeing 737 MAX 8 au sein de leur flotte. Mardi en fin de soirée, Sunwing avait annoncé la suspension des opérations de ses quatre appareils en raison des « restrictions d'espace aérien imposées sur certaines [...] destinations partenaires ».

Les yeux de la planète seront maintenant rivés sur les deux boîtes noires de l'appareil qui s'est écrasé en sol africain. L'une contient les paramètres de vol et l'autre, les conversations dans la cabine de pilotage. Les deux boîtes ont été retrouvées lundi et seront transférées jeudi en France pour y être analysées.

Les décisions comme celle d'aujourd'hui sont difficiles à prendre, mais elles sont importantes pour maintenir la confiance du public envers l'aviation

APAC



Vingt ans après

MICHEL DAVID



Mon fils, qui a aujourd'hui 14 ans, n'était pas né quand le « père de la loi 101 », Camille Laurin, est décédé, le 11 mars 1999. Sa question ne m'en a pas moins causé un choc : « C'est qui ça, Camille Laurin ? »

Jacques Parizeau avait peut-être donné la meilleure réponse : « Il a donné un nouveau visage au Québec. Il est rare qu'on puisse dire ça d'un personnage public. » Plus encore, il a rendu les Québécois fiers de leur visage, alors qu'ils l'avaient longtemps considéré comme un handicap.

Dans sa biographie du docteur Laurin, Jean-Claude Picard cite son ancien collègue dans le gouvernement Lévesque, Denis de Belleval : « Il voulait corriger les effets psychologiques de la Conquête, élever l'esclave au niveau du maître et le faire agir en majoritaire dans sa propre maison. Je dois dire que Lévesque n'aimait pas beaucoup ce genre de discours. »

La communauté anglophone, qui le détestait au point de le comparer à Joseph Goebbels, avait très bien senti que M. Laurin incarnait, plus encore que Lévesque ou Parizeau, la volonté des francophones de mettre fin à deux siècles d'infériorisation.

En conclusion du débat sur l'adoption de la loi 101, en août 1977, il avait déclaré que ce n'était « rien d'autre que le geste d'un peuple déterminé à vivre sa vie ». On ne lui sera jamais assez reconnaissant. Certes, personne n'est irremplaçable, mais qui sait où en serait le Québec s'il n'avait pas été là ? Chose certaine, le PQ aurait bien eu besoin de ses conseils au cours des dernières années.

•••••

Dans son esprit, la loi 101 était de toute évidence un pas vers l'indépendance. Il a même confié à son biographe qu'il y avait volontairement inclus des dispositions qu'il savait inconstitutionnelles. « On a fait exprès pour mettre ces articles. Ça nous a permis de déchirer nos chemises en public, de démontrer aux Québécois qu'ils constituent un peuple dominé et d'affirmer que seule l'accession à la souveraineté permettra de rétablir la loi dans son intégralité. »

Aujourd'hui, on est généralement d'avis qu'elle a eu pour effet de rendre l'indépendance superflue aux yeux d'une majorité de Québécois en les rassurant sur leur avenir linguistique. « Une grande loi canadienne », a dit Stéphane Dion.

En réalité, le projet souverainiste est venu le plus près d'aboutir à l'automne 1995, au moment où la loi 101 commençait à donner son plein effet, alors que son recul au cours des dernières années coïncide avec celui du français.

Il est toujours hasardeux de faire parler les morts, mais on peut difficilement s'empêcher de se demander ce que le docteur Laurin penserait de l'évolution du PQ et de la situation dans laquelle il se retrouve.

Les partisans d'une laïcité musclée ont souvent fait un parallèle avec la loi 101, qui avait fait l'objet des pires attaques lors de son adoption. Lui-même aurait-il été aussi intransigent sur la question des signes religieux qu'il l'avait été sur la langue ? Jacques Parizeau, qui était son allié inconditionnel dans le bras de fer sur la loi 101 à l'intérieur du cabinet Lévesque, a déconseillé au PQ de s'engager dans cette voie. On peut également penser que l'intensité de sa propre foi aurait amené M. Laurin à témoigner plus de respect envers celle des autres.

•••••

Ayant fait partie de la première fournée de députés péquistes élus à l'Assemblée nationale, en 1970, il aurait certainement été attristé de voir le PQ ramené à la case départ.

S'il a lui-même claqué la porte en 1984 pour protester contre le « beau risque », il serait presque inconvenant de faire la comparaison avec le départ de Catherine Fournier. La députée de Marie-Victorin incarnait peut-être la relève, mais M. Laurin était un véritable monument.

On peut toujours reprocher au PQ de ne pas s'être suffisamment investi dans la promotion de la souveraineté au cours des dernières années, mais M. Lévesque était rendu à en parler à l'imparfait et se disait prêt à négocier le renouvellement du fédéralisme avec Brian Mulroney.

La synthèse du plan d'action 2019 qui a été rendu public par la direction du PQ mardi demeure sans doute très vague, mais elle traduit au moins sur papier une réelle volonté de remettre l'indépendance au centre de son action.

En 1984, M. Laurin avait tout tenté pour trouver un compromis entre les partisans d'une élection référendaire, dont il faisait partie, et ceux qui voulaient mettre la souveraineté en veilleuse. Le jour de sa démission avait été le plus triste de sa vie, disait-il.

Les collègues de M^{me} Fournier au sein de la direction du parti soutiennent qu'elle s'est très peu intéressée à l'élaboration du plan d'action. S'il l'avait trouvé mauvais à ce point, M. Laurin aurait certainement tenté de l'améliorer, mais il aurait sans doute été incapable de souhaiter la disparition du PQ. Il avait désavoué le chef, pas le parti.

Il est toujours hasardeux de faire parler les morts, mais on peut difficilement s'empêcher de se demander ce que le docteur Laurin penserait de l'évolution du PQ depuis vingt ans et de la situation dans laquelle il se retrouve

La CS de la Pointe-de-l'Île soustrait deux maternelles

Les dirigeants scolaires veulent aussi exproprier un terrain pour construire une des trois écoles secondaires dont ils ont un urgent besoin

MARCO FORTIER
LE DEVOIR

La Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPI) prend les grands moyens pour affronter la « tempête parfaite » qui frappe le milieu de l'éducation : selon ce que *Le Devoir* a appris, elle compte fermer deux classes de maternelle 4 ans à la rentrée de l'automne 2019 et s'approprie un terrain appartenant à un promoteur immobilier pour y construire une école — une mesure rarissime dans le réseau de l'éducation.

Cette commission scolaire de l'est de Montréal prévoit d'avoir besoin de 156 classes supplémentaires à la prochaine rentrée scolaire. C'est un réel casse-tête, parce que ses 41 écoles primaires et ses sept écoles secondaires sont quasi à leur pleine capacité.

Loin de créer de nouvelles maternelles 4 ans comme le recommande le gouvernement Legault, la CSPI s'approprie à en fermer deux (sur un total de 22 existantes), situées à Saint-Léonard. Ce n'est pas de gaieté de cœur que la commission scolaire prend cette décision. Il n'y a tout simplement pas d'espace.

« On croit aux bienfaits des maternelles 4 ans en milieu défavorisé, mais on est dans une situation très sérieuse qui demande des solutions qui sortent des sentiers battus. On dit que l'éduca-

tion est une priorité au Québec, il faudra que ça paraisse », dit Miville Boudreault, président de la CSPI, rencontré mercredi à son bureau de Pointe-aux-Trembles.

Les commissaires de la CSPI prévoient d'adopter mercredi prochain une résolution qui enclenchera le processus d'expropriation d'un terrain appartenant à un promoteur privé. Pour cela, la commission scolaire a besoin de l'approbation du gouvernement.

Le président en a parlé récemment au ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge. Il a bon espoir d'avoir été écouté. « Le promoteur veut probablement construire des condos sur le terrain qu'on veut exproprier. Est-on vraiment sérieux à Québec quand on dit que l'éducation est une priorité ? On a besoin d'une école, pas d'une tour de condos », prévient Miville Boudreault.

Explosion démographique

La « tempête parfaite » à la CSPI comporte une série d'ingrédients. Le nombre d'élèves a d'abord explosé depuis sept ans. La hausse a été de 24 %, dont la moitié est survenue au cours des 18 derniers mois, notamment à cause de l'arrivée de réfugiés.

Les dernières prévisions ministérielles faisaient état d'une hausse de 900 élèves pour l'année scolaire 2018-2019. Ce sont plutôt 2000 élèves qui sont venus frapper à la porte des écoles

de la CSPI. Et ça ne fait que commencer : le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur prévoit une augmentation de 45 % du nombre d'élèves au secondaire (3500 places) d'ici les huit prochaines années.

La commission scolaire a besoin rapidement de trois nouvelles écoles secondaires, dont une qui serait construite sur le terrain à exproprier. Elle a aussi soumis six projets d'agrandissement d'écoles primaires, secondaires ou de formation professionnelle. « On se croise les doigts pour que le gouvernement accorde nos demandes d'agrandissement dans le budget de la semaine prochaine », dit Miville Boudreault.

Les nouveaux indices de défavorisation, issus du recensement de 2016, frappent aussi durement la CSPI : pas moins de 28 des 41 écoles primaires ont désormais une cote de défavorisation de 9 ou 10 (les plus préoccupantes), ce qui entraînera une diminution automatique du nombre d'élèves par classe — et donc la création d'une cinquantaine de classes supplémentaires.

Il n'y a aucun espace pour aménager des classes modulaires — les « roulettes » ajoutées dans les cours d'école. Les écoles primaires ont presque toutes été agrandies au fil des ans, y compris « par en dedans » en transformant des bibliothèques et d'autres locaux en salles de classe.



Les trottinettes électriques en libre-service et les vélos sans ancrage sont déjà présents dans plusieurs villes à travers le monde où, selon l'administration municipale de Montréal, ils causent des problèmes qu'on ne veut pas connaître ici.

GABRIEL BOUYS
AGENCE
FRANCE-PRESSE

Montréal se prépare à l'arrivée des trottinettes et vélos en libre-service

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

Des trottinettes électriques en libre-service et des vélos sans ancrage pourraient débarquer à Montréal dès cet été. Afin de s'y préparer, la Ville a élaboré un règlement pour encadrer ce service.

Bien que les trottinettes ne soient pas encore autorisées sur les routes du Québec, la Ville de Montréal a voulu prendre les devants, d'autant que Québec s'approprie à adopter un décret pour permettre la circulation de ces véhicules sur le chemin public dans le cadre d'un projet-pilote.

Le projet de règlement de la Ville, qui devrait entrer en vigueur à la fin d'avril, porte plus spécifiquement sur les « véhicules non immatriculés en libre-service sans ancrage », qu'ils soient électriques ou non, ce qui inclut les trottinettes et les

vélos en libre-service n'ayant pas besoin de bornes, contrairement au Bixi.

Québec légifère sur la circulation de ces véhicules sur les routes, mais Montréal doit déterminer où ceux-ci pourront être garés. « Il faut absolument contrôler les nuisances que peuvent avoir ces véhicules », a expliqué mercredi le responsable du transport au comité exécutif, Eric Alan Caldwell. « Dans d'autres villes dans le monde, il y a des problèmes. Des vélos et des trottinettes traînent sur le trottoir. Ils entravent le passage et peuvent être une nuisance importante, entre autres pour l'accessibilité universelle. [...] On ne veut pas ça à Montréal. »

Le règlement préparé par la Ville interdira notamment la circulation des trottinettes sur les trottoirs, comme c'est déjà le cas pour les vélos. Ces véhicules devront être garés dans des aires leur étant destinées situées au

centre-ville. Ils pourront également être laissés dans certaines zones de déviation de 5 mètres aux intersections, là où le stationnement pour voitures est déjà interdit.

Quant aux vélos, il sera possible de les attacher aux supports à vélos publics dans 19 arrondissements.

Monopole de Bixi

Comme ces vélos et trottinettes sont dotés de GPS, les entreprises devront s'assurer qu'ils sont garés aux bons endroits et intervenir si ce n'est pas le cas, faute de quoi elles pourraient se voir imposer des constats d'infraction. « On veut responsabiliser les fournisseurs », a dit M. Caldwell.

Les exploitants devront obtenir un permis — au coût de 15 000 \$ à 27 500 \$ — avant de pouvoir déployer leurs véhicules.

Plusieurs entreprises ont déjà manifesté leur intérêt à s'implanter à Montréal, dont Uber, partenaire de Lime (trottinettes) et de Jump Bikes (vélos).

L'arrivée de vélos sans ancrage menace le monopole de Bixi, mais Eric Alan Caldwell soutient ne pas craindre pour l'avenir du service public créé à Montréal il y a 10 ans. « La force de Bixi, c'est qu'il y a un contrôle de l'offre, avance-t-il. Le modèle d'affaire de Bixi est solide. Sa compétitivité est, à notre avis, inégalée. Bixi va demeurer l'option privilégiée pour beaucoup de Montréalais. »

EN BREF

Régis Labeaume est atteint d'un cancer

Le maire de Québec, Régis Labeaume, est atteint d'un cancer de la prostate, a révélé son cabinet mercredi. Il compte rester en poste malgré la maladie, mais « allégera graduellement son emploi du temps en prévision de la suite des choses », a signalé son équipe. M. Labeaume devra aussi plus tard s'absenter pour une convalescence, a-t-on fait savoir. « Des membres de son équipe » prendront alors le relais. De nombreuses personnalités publiques, dont le premier ministre François Legault, lui ont transmis des messages d'encouragement mercredi.

Le Devoir

Pétition pour limiter la distribution de publisacs

Les Montréalais pourront finalement demander la tenue d'une consultation publique sur la distribution de publisacs par l'entremise d'une pétition en ligne. Cette consultation était réclamée par le citoyen Charles Montpetit, qui prône un meilleur encadrement de la distribution de circulaires sur le territoire montréalais. Il recommande notamment de ne permettre la livraison de cette publicité qu'aux résidents ayant affiché un logo représentant une circulaire entourée d'un cercle bleu. Si, d'ici trois mois, le nombre de signatures atteint 15 000 noms, la Ville devra tenir une consultation publique sur la proposition. Une dizaine d'organismes en environnement ont appuyé la démarche. Chaque semaine, 900 000 publisacs sont distribués à Montréal.

Le Devoir

L'avenir est ailleurs

RUPTURE

SUITE DE LA PAGE A 1

au PQ depuis son élection en 2016. Durant la dernière campagne électorale, nombre de rassemblements l'ont par exemple mise en vedette comme symbole d'un PQ qui ne parlait pas qu'aux têtes blanches qui remplissaient majoritairement les salles.

Chaudement applaudie alors, la voilà aujourd'hui houspillée par la même famille, piquée au vif par les conclusions de Catherine Fournier sur un PQ qui aurait perdu toute pertinence. Elle s'étonne du ressac parce qu'elle n'a pas renié ses convictions et principes souverainistes, fait-elle valoir.

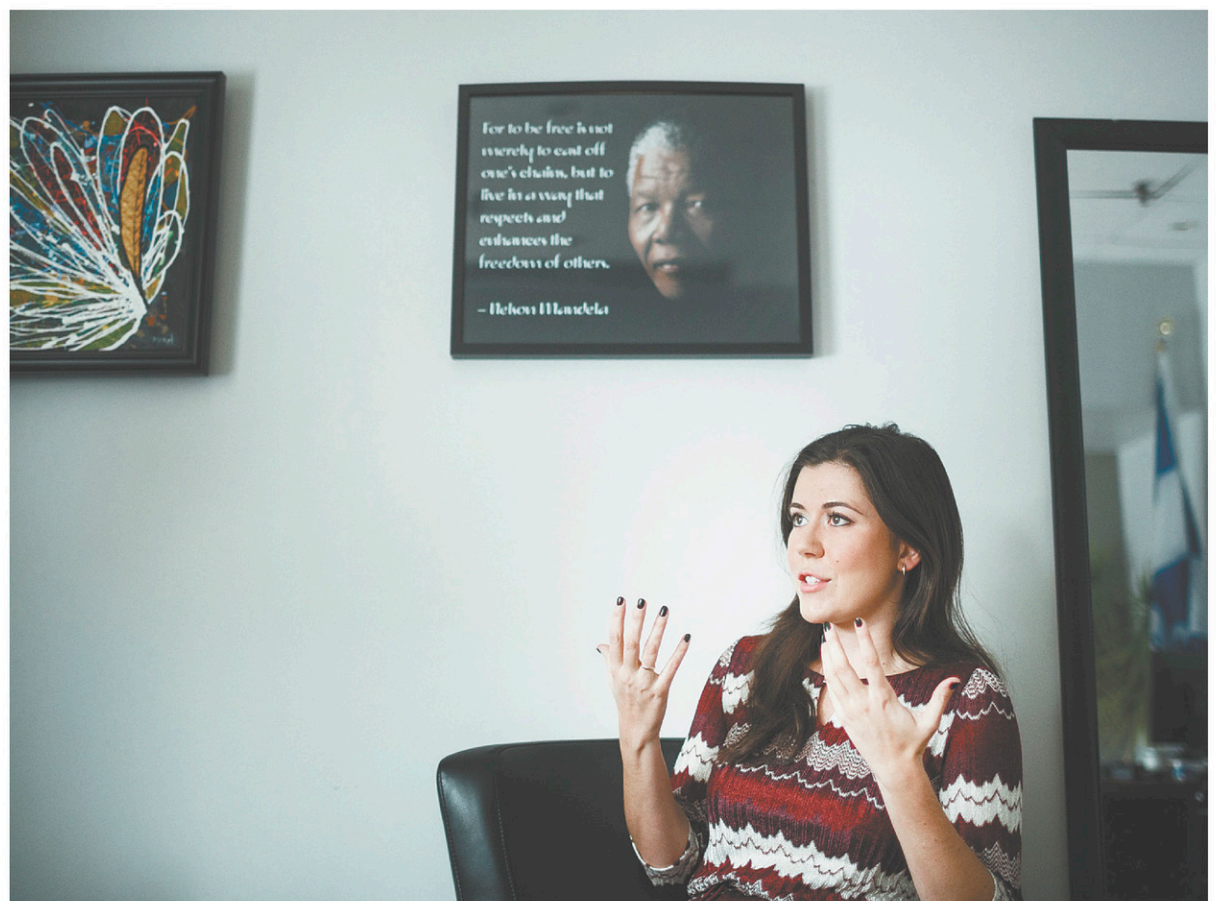
« C'est pour les faire avancer que j'ai choisi de faire ça. [...] Mais du moment où je dis que malheureusement, malgré tout ce que le PQ a fait de bien — et je ne mets pas en question les réalisations qui ont été faites —, du moment où je dis que l'avenir doit passer ailleurs, plusieurs me vilipendent. Hors de la bulle du PQ, les messages que je reçois sont positifs. Mais dans la bulle du PQ, c'est virulent. »

Et selon elle, ces réactions prouvent « à quel point les choses vont mal dans ce parti. Je sens que c'est une attitude repoussoir pour qui regarde de l'extérieur. Ça fait un peu sectaire, comme attitude. Je ne vois pas à qui ça donnerait le goût de se joindre au parti. »

Surprise

Plusieurs élus du caucus ont fait part de leur incompréhension devant la décision de Catherine Fournier. Cette dernière siégeait au conseil de direction national qui a élaboré le plan d'action devant mener à une refonte complète du PQ à l'automne : pourquoi partir avant même que ce projet soit mis en branle ?

« J'avais une réflexion qui évoluait depuis octobre. Et mon analyse me mène à la conclusion que la marque du



Catherine Fournier soutient ne pas avoir d'espoir quant à la capacité du PQ de se métamorphoser, notamment parce que le parti serait paradoxalement « réfractaire au changement ».

GUILLAUME LEVASSEUR
LE DEVOIR

PQ est finie », réitère-t-elle. « On promet un gros processus de réflexion. Il y en a eu plusieurs dans le passé, et tout a été tabletté, au bout du compte. Je n'allais pas aller au conseil national [dans dix jours] m'embarquer dans un processus auquel je ne croyais pas, en travaillant en parallèle sur autre chose [son projet de rassemblement des souverainistes]. Ça aurait été hypocrite. »

Elle soutient ne pas avoir d'espoir quant à la capacité du PQ de se métamorphoser, notamment parce que le parti serait paradoxalement « réfractaire au changement ». « Et même si j'avais espoir, le problème est plus profond que ça. »

Catherine Fournier parle ainsi d'un parti que « les Québécois n'écourent plus ». Et elle se dit bien placée pour le savoir : « J'ai fait les assemblées de circonscriptions à peu près partout au Québec » depuis trois ans, en tant que vedette montante du parti.

Le PQ serait aussi victime « d'un passif qui lui colle à la peau d'une façon plus importante que pour n'importe quel autre parti, parce que c'est un parti

de projets ». Elle illustre : « Durant la campagne, je parlais de notre plan environnemental très étoffé, et on me disait : "Oui, mais Anticosti." Je parlais de notre volonté de mieux intégrer les immigrants, et on me disait : "Oui, mais la charte des valeurs". » Conclusion : les péquistes « sont bloqués ».

Et maintenant ?

La convergence entre Québec solidaire et le Parti québécois n'a pas fonctionné ; le PQ, autrefois coalition de tous les souverainistes, ne pourrait maintenant plus jouer ce rôle ; alors quoi ?

La solution proposée par Catherine Fournier est encore floue : rassembler les souverainistes dans un mouvement non partisan. « Les prochaines étapes demeurent à définir, dit-elle. Certains s'attendaient à ce que je fonde un mouvement [tout de suite] : mais ça prend du temps et je ne vais pas faire ça toute seule. Ça aurait aussi été hypocrite de monter quelque chose en demeurant en même temps au PQ. Là, j'ai les coudees franches. »

C'est cette fin de semaine !

Pour découvrir, goûter et s'informer !

EXPO

MANGER SANTÉ

ET VIVRE VERT 2019

Alimentation saine • Écologie • Santé globale

MONTRÉAL
15-16-17 MARS
Palais des congrès

expomangersante.com

Présenté par : **Bio-K⁺**

D

LE DEVOIR DE DÉBATTRE

Édition spéciale

Art vivant, public absent ?

Sur écran ou en salle, existe-t-il encore un public pour les œuvres des artistes ?

Venez assister à ce débat animé par Brian Myles au Cinéma du Musée. Après la présentation par Christian Bourque — en exclusivité — des résultats d'un sondage conduit par Léger sur les arts et les Montréalais, nos cinq invités débattront de la place de l'art dans un contexte urbain.

Animé par le directeur du Devoir **BRIAN MYLES**

Liste des invités

 André Bathalon	 Christine Gosselin
 Christian Poirier	 David Laurin
 Fabienne Colas	 Jean-Simon Traversy
 Nathalie Maillé	 Moridja Kitenge

Ce soir à 19h **Cinéma du Musée**

BILLET : debat-art.eventbrite.ca

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

Rachelle Béry

Clef DES CHAMPS

now

Land Art
Suppléments liquides Liquid Supplement

DRUIDE

Abenakis
Gourmet
Santé • healthy

natural Factors

Milanaise

LA PRESSE +

III POLITIQUE

Les nationalistes sont les bienvenus au NPD, assure Jagmeet Singh

HÉLÈNE BUZZETTI
CORRESPONDANTE PARLEMENTAIRE
À OTTAWA
AMÉLI PINEDA
LE DEVOIR

Le chef du Nouveau Parti démocratique ne voit pas de problème à accueillir dans ses rangs Nima Machouf, l'épouse de l'ex-député provincial Amir Khadir et elle aussi militante du parti souverainiste Québec solidaire. Jagmeet Singh accepte que des nationalistes se joignent à lui au Québec dans la mesure où ils acceptent l'orientation fédéraliste de la formation fédérale.

« On est très contents d'avoir cet intérêt d'une candidate extraordinaire », a lancé M. Singh lors d'une conférence de presse à Ottawa. *Le Devoir* a révélé mardi que M^{me} Machouf sera candidate à l'investiture néodémocrate dans la circonscription montréalaise de Laurier-Sainte-Marie, afin de remplacer la députée Hélène Laverdière qui prend sa retraite politique. D'autres candidats pourraient se présenter contre M^{me} Machouf, mais l'establishment du parti

sera derrière elle.

M^{me} Machouf est peu connue en politique, mais sur sa page Facebook, elle arborait encore mercredi matin un logo de Québec solidaire (QS). Ce parti est officiellement pour l'indépendance du Québec. En conférence de presse, M^{me} Machouf a d'ailleurs confirmé être toujours membre de QS et qu'elle continuera à militer pour le parti de gauche. Sur la question de l'indépendance du Québec, elle a spécifié que c'est plutôt un projet auquel adhère son mari, Amir Khadir. « Moi, j'ai choisi d'autres batailles. Le projet d'une société progressiste me passionne plus et je me concentre sur d'autres genres de luttes, comme celles qui sont sociales, pour l'environnement et pour l'égalité », a-t-elle fait valoir. Questionnée sur le même sujet en anglais, elle a rappelé qu'elle s'embarquait dans une formation politique fédérale où la question de l'indépendance ne se pose actuellement pas. « Je ne suis pas tant ça [souverainiste] », a-t-elle ajouté.

M^{me} Machouf a également rappelé son implication sur la scène municipale avec

la formation Projet Montréal dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. Elle a été élue en 2009, lors de la première victoire du maire Luc Ferrandez. Puisque le chef de l'époque, Richard Bergeron, avait été battu à la mairie, elle lui avait cédé sa place à titre de colistière.

Virage progressiste

L'épidémiologiste, qui travaillait pour la clinique L'Actuel dans le Village gai de Montréal, a expliqué que son saut en politique a été motivé par l'urgence d'effectuer un virage progressiste.

M^{me} Machouf s'est dite consciente « de la pente à remonter » pour les néodémocrates.

« Je suis une battante, j'ai été de plusieurs causes difficiles dans ma vie et ça ne m'inquiète absolument pas. Je suis convaincue qu'on va pouvoir convaincre la population de l'importance de prendre un virage progressiste à l'heure où on est », a-t-elle souligné.

Pour le chef Jagmeet Singh, l'engagement politique de M^{me} Machouf au provincial ne pose pas problème.

« Notre position comme parti, c'est

Les Québécois sont fiers de faire partie d'une nation. [...] Mais notre valeur pour le pays, c'est la valeur comme néodémocrate.

JAGMEET SINGH



un Canada uni, a-t-il expliqué plus tôt dans la journée. On est ouverts aux opinions des gens qui partagent des valeurs nationalistes parce qu'il y a ce sentiment au Québec. Les Québécois sont fiers de faire partie d'une nation. C'est une chose avec laquelle on est tellement d'accord. Mais notre valeur pour le pays, c'est un pays uni, et c'est la valeur comme néodémocrate. »

Un Canada uni

Craint-il que le recrutement d'un élément nationaliste dans ses rangs puisse nuire au NPD ailleurs au Canada ? « Ça va montrer qu'au Québec, on a toujours une base forte », a-t-il répondu, avant d'ajouter que, « comme néodémocrate, notre position comme parti, c'est un Canada uni. On est toujours ouverts aux gens qui partagent des valeurs qui sont les nôtres, donc je ne vois aucun problème avec la candidature de cette nouvelle candidate ».

En 2011, la vague orange avait conduit à Ottawa un grand nombre de Québécois auparavant inconnus en politique, dont les allégeances avaient été scrutées à la loupe.

Alexandre Boulerice, qui a été promu chef adjoint du NPD lundi, avait reconnu avoir voté oui au référendum de 1995. Il avait déclaré que sa position avait évolué depuis, mais les conservateurs l'avaient attaqué en découvrant qu'il avait fait un don de 150 \$ à Québec solidaire en 2012. Nycol Turmel, alors députée de Hull-Aylmer, avait été détentrice d'une carte de membre du Bloc québécois pendant plus de quatre ans. Ces cas avaient amené les conservateurs à étiqueter le NPD de « Bloc orange ».

III SCIENCE

Des scientifiques appellent à un moratoire sur les modifications du génome humain

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

Dans la dernière édition de la revue *Nature*, un groupe de dix-huit scientifiques et éthiciens de sept pays réclame l'instauration d'un moratoire international sur toute modification génétique effectuée sur des cellules reproductrices humaines et des embryons précoces à des fins cliniques, et qui aboutirait à la naissance de bébés génétiquement modifiés. Ce moratoire ne serait toutefois pas permanent, mais devrait rester en vigueur tant et aussi longtemps que la technologie d'édition du génome n'aura pas atteint des niveaux de sécurité et d'efficacité suffisants.

Cet appel à un moratoire et à l'adoption d'un cadre de gouvernance internationale est lancé quelques mois à peine après que le biophysicien chinois He Jiankui a annoncé la naissance des deux premiers bébés génétiquement modifiés. Chercheur à la Southern University of Science and Technology, de Shenzhen, He Jiankui a expliqué avoir modifié le génome d'embryons venant tout juste d'être formés par fécondation in vitro. Plus précisément, il aurait altéré le gène CCR5 — qui est responsable de la production d'un récepteur que le VIH utilise pour entrer dans les cellules — afin de rendre les individus porteurs de cette modification moins à risque de développer le sida.

Dans un commentaire publié dans *Nature*, les dix-huit signataires, dont certains ont été impliqués dans la découverte et la mise au point de la technologie Crispr-Cas9, permettant l'édition du génome (Emmanuelle Charpentier et Feng Zhang), son utilisation ainsi que dans l'étude des questions éthiques qu'elle soulève (la Canadienne Françoise Baylis), précisent que le moratoire ne viserait pas les modifications du génome des cellules germinales humaines (ou reproductrices : ovules et spermatozoïdes) effectuées dans le cadre de recherches qui n'impliquent pas le transfert des embryons formés dans l'utérus d'une personne. Le moratoire ne s'appliquerait pas non plus aux modifications du génome des cellules somatiques (non reproductrices) humaines, qui visent à traiter une maladie et qui ne sont pas transmissibles à la descendance contrai-

rement à celles qui sont faites dans les cellules germinales ou dans les cellules des embryons précoces.

Les signataires soulignent également le fait que même si les techniques ont progressé au cours des dernières années, l'édition génomique des cellules germinales n'est pas encore assez sûre et efficace pour autoriser son utilisation en clinique. « Un large consensus prévaut au sein de la communauté scientifique quant au fait que le risque d'échouer à effectuer la modification génétique désirée ou d'introduire des mutations inattendues à l'extérieur de la cible est encore trop élevé pour que l'édition des cellules germinales soit employée en clinique. Beaucoup de recherche doit encore être menée pour résoudre ces problèmes. Aucune application clinique ne devrait être envisagée avant que les conséquences biologiques à long terme pour les individus et l'espèce humaine soient suffisamment comprises », écrivent les auteurs du commentaire.

Quand toutes ces conditions seront remplies, il faudra débattre du possible recours à l'édition génomique des lignées germinales pour certaines applications cliniques particulières. Selon les auteurs, chaque pays pourrait alors décider de la limite à ne pas franchir en matière de modifications génétiques. « Mais ces décisions ne devront pas être prises par des scientifiques et des médecins, elles devront prévoir la participation de personnes handicapées, de patients et leur famille, de personnes socio-économiquement défavorisées, de membres de groupes marginalisés, de groupes religieux et de la société civile en général ».

Scepticisme

Un éditorial publié dans la même édition de la revue *Nature* montre un certain scepticisme quant à l'efficacité d'un moratoire, compte tenu du fait que la Chine possède une réglementation qui équivaut à un moratoire national, laquelle n'a visiblement pas fonctionné. L'éditorial insiste néanmoins sur l'urgence d'établir des règles permettant de mieux surveiller l'utilisation de cette technologie sur des cellules germinales humaines, et sur l'importance de procéder à un débat quant à son application en clinique, lequel

Un moratoire crée l'illusion de sécurité, ce qui risque de clore le débat plutôt que de le nourrir

BARTHA MARIA
KNOPPERS



débat devra inclure la participation de la société dans son ensemble, particulièrement les familles touchées par des maladies génétiques.

Selon Yann Joly, directeur de la recherche au Centre de génomique et politiques (CGP) de l'Université McGill, ce que proposent les auteurs du commentaire de *Nature* sera extrêmement complexe à mettre en œuvre. « Je doute que cela puisse se faire rapidement », dit-il.

« L'adoption d'un moratoire mondial par chaque pays sera un processus long et qui viendra trop tard compte tenu de la rapidité avec laquelle la technologie progresse », ajoute Bartha Maria Knoppers, directrice du CGP.

Selon M^{me} Knoppers, « un moratoire crée l'illusion de sécurité, ce qui risque de clore le débat plutôt que de le nourrir ».

Elle préfère l'initiative de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui annonçait en décembre dernier la création d'un comité d'experts chargés de mettre en œuvre des normes internationales de gouvernance et de surveillance de l'édition du génome humain.

Pour l'instant, ce comité ne comprend essentiellement que des scientifiques et des bioéthiciens, font remarquer les deux juristes. « Il faudrait qu'il intègre des patients atteints de maladies héréditaires, des personnes ayant des handicaps qui pourraient être affectés par les décisions que devra prendre ce comité », affirme M. Joly.

M^{me} Knoppers croit que l'OMS pourrait ainsi guider les pays dans ce domaine particulier de l'édition génétique. « Les pays pourraient adhérer à un encadrement international provenant d'une instance liée à la santé, comme l'OMS, qui est assez neutre et qui a une bonne crédibilité », suggère-t-elle.

« Il faut absolument que la technologie soit sécuritaire avant qu'on puisse l'utiliser en clinique. Mais la technologie pourrait se raffiner beaucoup plus rapidement que semblent le croire les auteurs. Et s'il en est ainsi, il faudrait disposer d'un processus qui sera simple à mettre en œuvre et qui permettra de répondre rapidement aux questions sociales et éthiques », fait valoir M. Joly.

EN BREF

Le comité décidera dans 5 jours d'inviter Jody Wilson-Raybould ou pas

OTTAWA — C'est finalement derrière des portes closes mardi prochain, jour du budget, que le Comité de la justice se penchera sur l'affaire SNC-Lavalin décidera s'il invite à nouveau ou pas l'ex-ministre Jody Wilson-Raybould à témoigner. Une réunion d'urgence avait été imposée mercredi par l'opposition, mais les députés libéraux ont usé de leur majorité pour qu'elle soit ajournée. Les députés conservateurs ont crié au « camouflage », tandis que les néodémocrates ont parlé d'un « geste extrême ». M^{me} Wilson-Raybould a déjà témoigné plus de trois heures et demie, mais elle a refusé de parler en détail de la conversation qu'elle a eue avec Justin Trudeau en lien avec sa rétrogradation au ministère des Anciens Combattants, rétrogradation supputée être motivée par son refus d'aider SNC-Lavalin. *Le Devoir*

Le budget de la dernière chance, selon le NPD

OTTAWA — Le Nouveau Parti démocratique (NPD) dresse sa liste de demandes pour ce qu'il qualifie de « budget de la dernière chance ». Le ministre fédéral des Finances, Bill Morneau, déposera son budget mardi après-midi, le dernier de ce premier mandat du gouvernement libéral. Les néodémocrates veulent que le document offre des preuves que le gouvernement se range du côté des gens ordinaires plutôt qu'avec « les riches et les puissants ». « C'est la dernière occasion pour ce gouvernement de montrer quelles sont ses valeurs et pour qui il travaille », a lancé le chef néodémocrate Jagmeet Singh au cours d'une conférence de presse mercredi matin. Il réclame donc, entre autres, un régime d'assurance médicaments public et national, des mesures pour le logement abordable, des investissements en énergie verte et de nouvelles règles pour freiner l'évasion fiscale. *La Presse canadienne*

Ce que dit la loi canadienne

Au Canada, l'édition du génome est illégale, et ce, tant pour des applications cliniques que pour la recherche. La Loi sur la procréation assistée interdit toute modification génétique de la lignée germinale. Selon cette loi fédérale promulguée en 2004, « nul ne peut, sciemment : [...] modifier le génome d'une cellule d'un être humain ou d'un embryon *in vitro* de manière à rendre la modification transmissible aux descendants ». La violation de cette loi peut entraîner une peine pouvant aller d'une amende (jusqu'à 500 000 \$) à un emprisonnement (jusqu'à dix ans).

Harcelé au travail?

Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

III BOEING

Une certification au rabais?

A

JEAN-ROBERT SANSFAÇON



vec la décision du président Trump de suivre l'exemple du Canada et de la quarantaine de pays qui avaient déjà interdit les vols des Boeing 737 MAX 8 et 9 dans leur espace aérien, c'est la totalité de la flotte mondiale de ce modèle récent qui est clouée au sol. Un dur coup pour Boeing, qui doit trouver les causes des deux accidents survenus récemment et y remédier tout en faisant face à la pluie d'accusations et de réclamations qui ne manquera pas de s'abattre sur elle.

Il aura fallu cette décision du Canada annoncée hier matin pour forcer les États-Unis à changer leur fusil d'épaulé. Et ce n'est pas un hasard si la décision a tant tardé, Boeing, la Federal Aviation Administration (FAA) et la Maison-Blanche étant très proches les unes des autres. M. Trump a même déjà lancé (à la blague?) qu'il verrait bien son pilote personnel à la tête de la FAA.

On ne connaît pas encore les causes précises de l'écrasement qui a coûté la vie aux 157 passagers du vol 302 d'Ethiopian Airlines survenu dimanche. En revanche, certains indices permettent de faire le lien entre cet accident et celui d'octobre dernier, en Indonésie, où 189 personnes avaient aussi trouvé la mort.

Hier matin, le ministre Garneau nous apprenait que l'analyse des données recueillies par satellite révélait des similitudes entre les deux événements. Dans les deux cas, on a observé que les appareils n'avaient pas suivi une courbe d'ascension régulière après le décollage. De plus, les constatations préliminaires qui ont suivi l'écrasement d'octobre laissent croire que l'équipage a été pris de court par un système de pilote automatique erratique. Est-ce parce qu'ils ne savaient pas comment désactiver le pilote automatique pour reprendre le contrôle manuel de l'appareil ou parce que le système refusait d'obéir? Quelle que soit la réponse, le problème reste majeur.

Boeing avait réagi à la suite du premier accident en informant les transporteurs des manœuvres à suivre en cas d'incident du genre, mais la correction des logiciels défectueux n'était toujours pas terminée au moment du deuxième accident.

Hier, les médias américains rapportaient qu'au moins cinq pilotes américains auraient aussi éprouvé des difficultés avec le système de pilote automatique au décollage d'un 737 MAX et qu'ils en auraient informé les autorités. Mais hier encore, ni Boeing ni la FAA ne reconnaissaient que la qualité des appareils puisse être en cause.

•••••

Certains transporteurs, comme Norwegian Airlines et Sunwing au Canada, n'ont pas attendu l'interdiction des autorités pour clouer temporairement leur flotte de 737 MAX au sol. Ils ont eu raison, car la sécurité des aéronefs est certainement le facteur le plus déterminant pour la clientèle. Il est d'ailleurs choquant qu'Air Canada et WestJet, deux des trois compagnies canadiennes qui exploitent ce modèle d'avion, n'aient pas jugé bon d'en faire autant.

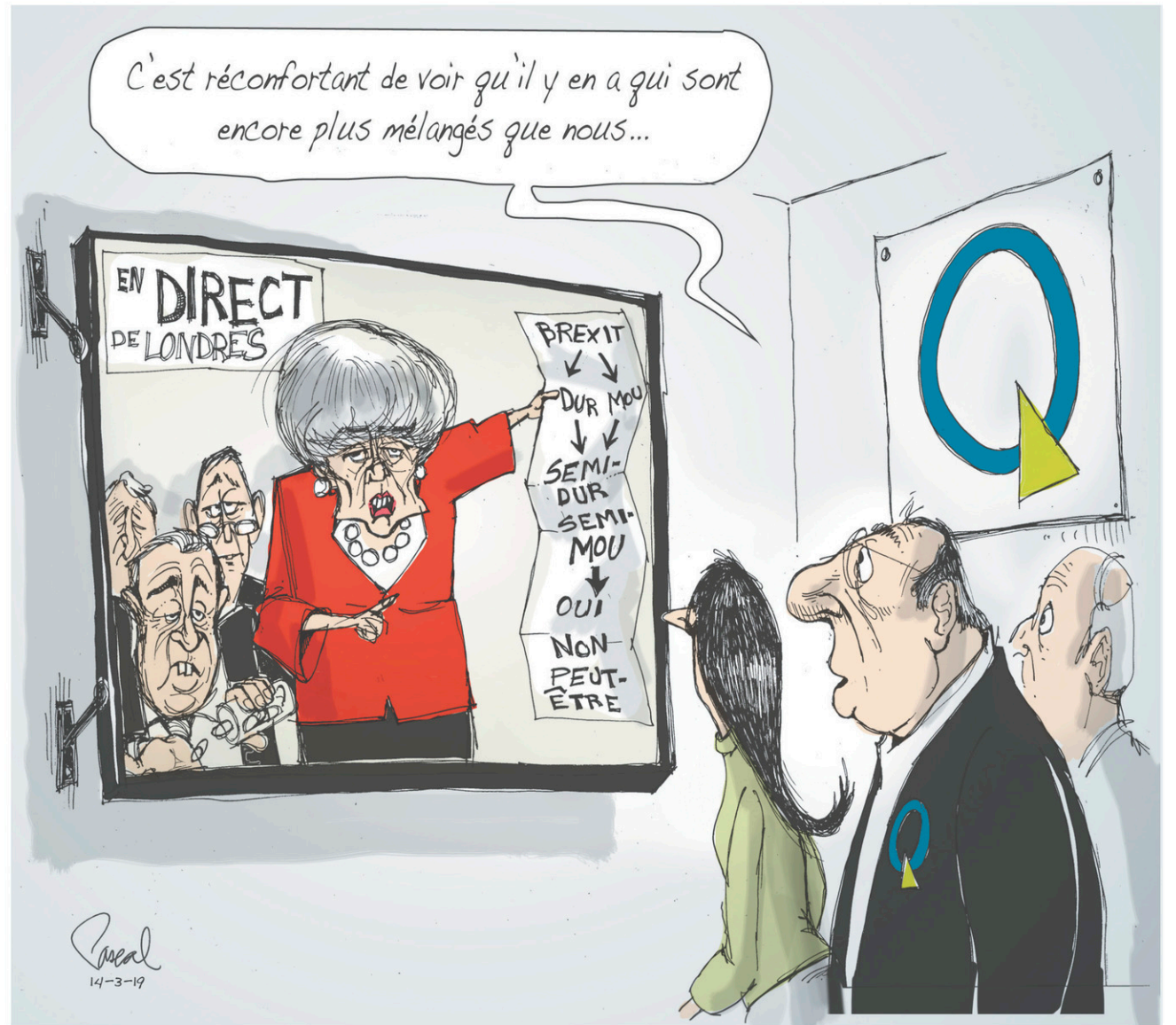
Dans la même veine, comment expliquer qu'une société aussi importante que Boeing et une agence fédérale de contrôle comme la FAA aient mis autant de temps à réagir? Une question de gros sous, bien sûr. Mais si les deux catastrophes avaient eu lieu aux États-Unis au lieu de pays pauvres dont les Américains doutent de la compétence en matière de haute technologie, la réaction aurait-elle autant tardé?

L'autre question qui se pose maintenant est de savoir si le monde entier peut faire confiance à la FAA, dont l'une des fonctions primordiales est d'accorder la certification indispensable à la mise en service d'un appareil. Ils sont nombreux, aux États-Unis, à douter de l'impartialité de cette agence dont le grand patron, nommé par la Maison-Blanche, provient généralement de l'industrie, pour ne pas dire de chez Boeing.

Le *New York Times* rappelait dans son édition de mardi que, depuis la vague de déréglementation, les constructeurs choisissent eux-mêmes une bonne partie du personnel chargé de suivre les étapes de la certification. Ces gens travaillent dans les ateliers de la compagnie.

Dans le cas des 737 MAX, certains experts se demandent si Boeing et la FAA n'ont pas agi de façon précipitée dans le but de prendre Airbus de vitesse pour la mise en marché des nouveaux modèles moins énergivores. Depuis le début des travaux de conception, en 2012, Boeing a vendu près de 5000 unités du 737 MAX, dont seulement 371 exemplaires ont été livrés à ce jour. Une affaire de 600 milliards \$US.

Le 737 MAX, c'est l'avenir de Boeing, et il est probable que les problèmes techniques seront corrigés rapidement. Quant à Dennis Muilenburg, on peut déjà prédire son éjection du siège de président à cause de sa très mauvaise gestion d'une crise sans précédent.



LETTRES

As-tu deux minutes... à consacrer à la Terre?

Dans son nouvel opus, Stefie Shock nous fait le bonheur d'interpréter la très belle *As-tu deux minutes* de Pauline Julien et Michel Tremblay. Un baume de fraîcheur sur cet hiver qui n'en finit plus. As-tu deux secondes, as-tu deux minutes... Dans ce climat d'urgence climatique, c'est un peu la même question que la Terre souhaiterait sans doute poser au monde avant son dernier souffle. As-tu deux minutes à me consacrer? Oui alors à la mobilisation mondiale pour pallier le manque de volonté politique de nos gouvernements. Oui à la demande de plusieurs milliers d'étudiants de partout au Québec qui réclament un avenir viable. Oui à l'appel du Pacte. Participons à la grève mondiale pour le climat, vendredi 15 mars à 13 h, au pied du mont Royal et dans plusieurs villes au Québec. As-tu deux minutes pour y penser? Avec 8 milliards de population mondiale, à coups de deux minutes chacun, ça pourrait faire pas mal de temps à lui consacrer.

Alain Petel
Le 13 mars 2019

Le Parti québécois : nouvelle perspective?

La perspective sur la souveraineté du Québec sommeille actuellement pour diverses raisons.

Parallèlement, un mouvement se dessine et s'amplifie avec une impressionnante accélération : les pressions exercées, par les jeunes en particulier, pour combattre les menaces d'une planète à la dérive.

Or, on constate en même temps, et c'est difficilement explicable, l'absence ici et ailleurs de partis politiques vraiment influents pour prendre cette cause à bras-le-corps. Dans ce contexte, le Parti québécois cherche à se redéfinir. Pourquoi deux projets pressants, la souveraineté du Québec et la survie de la planète, ne pourraient-ils pas se jumeler? Cela signifierait un virage radical, mais, dans le contexte planétaire actuel, prometteur et incontournable. Il s'agirait peut-être d'une dernière chance pour le Parti québécois de mobiliser les jeunes prêts à s'engager dans leur avenir à titre de Québécois et de citoyens du monde à côté des vieux militants.

Merci aux jeunes qui nous poussent dans le dos. Que leur fougue vienne nous bousculer,

nous, les anciens devenus avec le temps ankylosés. L'arrimage entre plusieurs générations... Quoi de plus emballant?

Frans Van Dun
L'Assomption, le 12 mars 2019

Un choc salutaire pour le Parti québécois

L'électrochoc que Catherine Fournier a fait subir au Parti québécois s'apparente au réveil brutal d'une personne vivant une dépendance et qui, après avoir atteint le fond du baril, prend soudainement conscience de son état.

Le PQ a en effet longtemps feint d'ignorer les avertissements et les signes annonciateurs de son déclin. Aujourd'hui, le parti se retrouve dans ses derniers retranchements. Il devra donc s'astreindre à une difficile démarche en vue de se réhabiliter dans l'opinion publique.

Quant à Catherine Fournier, il est difficile d'y voir un geste désintéressé, étant donné ses accointances avec Jean-Martin Aussant. Celui-ci représente le courant pur et dur pour qui l'indépendance constitue une fin en soi.

Philippe Dorais
Sherbrooke, le 13 mars 2019

LIBRE OPINION

Prendre la souveraineté à l'envers

Audrey Perreault
Militante indépendantiste

Prendre le problème à l'envers. Voilà ce qu'a fait la députée de Marie-Victorin, Catherine Fournier, lors de la conférence de presse annonçant son retrait du caucus du Parti québécois lundi dernier. Portant essentiellement — pour ne pas dire exclusivement — sur la marque de commerce péquiste, sur une question de marketing politique, son propos écartait, volontairement ou non, la substance, le nœud du problème, la raison pour laquelle on peut aujourd'hui s'interroger sur l'image de cette formation politique.

Certes, il n'est probablement pas faux de dire qu'une partie de l'électorat ne porte plus réellement attention aux propositions du Parti québécois. On peut aisément partager le constat que fait Catherine Fournier : à force de tergiversations, de calculs, de contradictions, d'électorisme maladif, ce que l'on présente souvent comme le vaisseau amiral de l'in-

dépendantisme québécois a perdu la confiance d'une large partie de nos concitoyens qui ne voient plus l'intérêt de voter pour lui ou, pour certains, de voter tout court. Il a perdu son essence. Comme jeune militante indépendantiste, je ne peux démentir cette affirmation : je n'ai jamais eu de bonnes raisons d'appuyer ce parti, de lui accorder mon vote.

Peut-être doit-on changer le nom de ce parti, bâtir autre chose, se doter d'un nouveau logo, de nouveaux visages. Peut-être qu'après une vingtaine d'années d'errance, il est temps de faire peau neuve. Toutefois, cela ne peut être la première étape de la réflexion qui s'impose depuis l'échec référendaire de 1995 et que l'élite indépendantiste a inlassablement et maladroitement tenté d'envoyer sous le tapis au point de se retrouver où elle est aujourd'hui, au point d'échapper une génération.

Je peine à m'expliquer comment on peut rejeter la marque, la qualifier de « perdante », sans, du même souffle, dénoncer la démission in-

dépendantiste qui caractérise le Parti québécois, et ce, depuis aussi longtemps que je me souviens. Après tout, qu'est-ce qui distinguait à l'origine le Parti québécois des autres partis si ce n'est pas cet objectif? Comment peut-on parler d'unir les indépendantistes de divers horizons sans énoncer ce qui les a séparés en premier lieu? Qu'y a-t-il de plus perdant que de renier sa raison d'être?

Une personne qui souhaite que des changements en profondeur s'opèrent devrait être en mesure de nommer la cause du problème et non seulement ses effets.

D'ailleurs, pendant ce temps, le Parti québécois ne fait guère mieux en promettant — pour une millième fois — une réflexion où « tout est sur la table » et en réitérant une fois de plus que l'indépendance est sa « priorité », ce qui ne s'est jamais traduit de façon concrète depuis près d'un quart de siècle. On pourrait penser que le temps est venu de prendre acte de la réalité : le Parti québécois est en chute libre depuis qu'il a aban-

Je peine à m'expliquer comment on peut rejeter la marque, la qualifier de « perdante », sans, du même souffle, dénoncer la démission indépendantiste qui caractérise le Parti québécois

donné sa raison d'être. Les chiffres sont clairs. Pourquoi tarde-t-on encore à le dire? Pourquoi est-ce si difficile de le reconnaître? De poser des gestes conséquents? De quoi a-t-on peur au juste? D'une défaite plus cuisante que celle du 1^{er} octobre dernier?

On a beaucoup parlé ces dernières années de l'incapacité du Parti québécois à susciter l'intérêt des jeunes. Or, n'en déplaise à certains, les jeunes ne sont pas bien différents du reste de l'électorat : ils ont soif d'idées qui se tiennent, de pro-

jets porteurs, de démarches honnêtes, franches, claires. À ce chapitre, le Parti québécois avait dans son offre initiale tout pour leur plaire. À une certaine époque, il suscitait d'ailleurs l'engouement de la jeune génération. Il me semble qu'il serait réducteur d'expliquer aujourd'hui leur manque d'intérêt par une simple question d'image.

S'il faut vraiment parler de « marque », soyons francs : une marque n'est pas une fin en soi. Il est vain de décréter sa mort sans être capable d'en énoncer les causes. Une marque doit représenter une vision et susciter l'engagement pour celle-ci. Elle est d'abord et avant tout le produit de caractéristiques précises qui la distinguent des autres. C'est une garantie. Une marque est tributaire de ce que l'on propose. Bref, pour avoir une marque, encore faut-il déterminer ce que l'on a à offrir, les valeurs auxquelles on souhaite que les gens adhèrent, et s'y tenir. Il y a des années déjà que l'élite indépendantiste prend le problème à l'envers. Et si on essayait autre chose cette fois?

La neutralité de l'État dans un Québec moderne

Lionel Perez

Chef de l'opposition officielle à l'Hôtel de Ville de Montréal et conseiller municipal du district de Darlington

Beaucoup d'encre a déjà coulé concernant la proposition du gouvernement de la Coalition avenir Québec (CAQ) d'interdire aux employés de l'État en position d'autorité coercitive (juges, policiers et procureurs de la couronne) ainsi qu'aux enseignants de porter des signes religieux durant l'exercice de leurs fonctions au nom de la neutralité de l'État. À titre de conseiller municipal, de juriste et de Québécois croyant qui porte une kippa dans un Québec moderne, permettez-moi de partager mon point de vue.

Les droits et libertés inclus dans nos Chartes représentent les valeurs fondamentales de notre société. Toutefois, ces droits et libertés ne sont pas absolus et peuvent être restreints de façon raisonnable et justifiable dans une société libre et démocratique. Or, l'interdiction proposée ne réussira vraisemblablement pas le test de constitutionnalité des Chartes. La CAQ a affirmé qu'elle était prête à invoquer la clause dérogatoire pour s'exempter de respecter les dites libertés. La question est : devrait-elle le faire ?

La neutralité de l'État est une composante essentielle de notre démocratie. Elle assure la liberté de conscience et de religion et garantit que l'État n'impose aucune option politique, philosophique ou religieuse à ses citoyens, et qu'il les traite de manière égale. Toutefois, issu d'une religion minoritaire, je suis gravement préoccupé par la vision du gouvernement et la façon dont il veut mettre en œuvre ce principe de neutralité.

La proposition du gouvernement repose sur deux hypothèses. D'abord, elle présume qu'une personne qui porte un symbole religieux ne peut être neutre car elle n'a pas la capacité d'accomplir ses responsabilités en tant qu'agent de l'État de façon professionnelle. Ou alors, lorsqu'un employé de l'État portant un symbole religieux rend un service, la perception de celui qui le reçoit est telle que ce dernier ne peut croire dans l'impartialité du prestataire du service.

Il m'est difficile de croire qu'en 2019, nous faisons un procès d'intention à des gens en nous basant sur leur habillement. Ce n'est pas parce qu'on enlève un symbole religieux que les préjugés s'éliminent. Et ce n'est parce qu'on n'en porte pas qu'on n'abrite pas de

préjugés. Suis-je moins apte à être juge ou procureur parce que je porte la kippa ? Est-ce que l'étudiante en techniques policières sera moins capable d'assumer un rôle au sein du SPVM parce qu'elle porte un hidjab ? Jugez-nous sur nos habiletés et notre performance, Monsieur le Premier Ministre, et je vous garantis que vous ne serez pas déçu.

L'ironie de la proposition de la CAQ est qu'en dictant à un citoyen comment pratiquer sa religion, on viole le principe même que nous affirmons vouloir protéger. Il ne faut pas faire l'erreur de remplacer une vision religieuse de l'État par un autre dogme philosophique. Or, la neutralité de l'État n'exige pas d'éliminer le religieux de l'État. Même aux États-Unis, où il existe une prescription constitutionnelle de séparation entre l'Église et l'État, il n'y a aucune prérogative d'interdire les symboles religieux auprès de ses représentants. Serions-nous plus neutres que nos voisins du sud ?

Les conséquences de cette « solution de compromis » sont graves, car une telle mesure créerait deux classes de citoyens. On discriminerait les gens selon leurs choix moraux et religieux. Tout traitement étatique à géométrie variable

Il m'est difficile de croire qu'en 2019, nous faisons un procès d'intention à des gens en nous basant sur leur habillement. Ce n'est pas parce qu'on enlève un symbole religieux que les préjugés s'éliminent.

exclut, prive le citoyen de son autonomie morale et va à l'encontre de nos valeurs québécoises. La citoyenneté ne peut être conditionnelle à l'absence de religion et aucun citoyen ne devrait être forcé de choisir entre être un employé de l'État et porter un symbole religieux qui n'affecte aucunement ses tâches.

La croyance selon laquelle on « réglerait » la question de la laïcité et des accommodements est malavisée. Bien que certains aient de la difficulté à y croire, il n'existe aucune crise d'accommodements religieux au Québec. Les rapports Fleury, Bouchard-Taylor et ceux de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse sont unanimes sur ce point. Mais non, on préfère parler d'un enjeu simpliste, d'un problème qui n'en est pas un.

Il est faux d'affirmer que la proposition caquiste obtient un consensus au Québec. D'abord, Charles Taylor a renié cette recommandation qui n'a jamais inclus les enseignants. Aussi, plus de 70 % de l'immigration québécoise s'installe à Montréal. C'est donc dans la métropole que cet enjeu se manifeste et se règlera. Or, l'appui de la CAQ sur l'île de Montréal a été minime.

Dans notre société pluraliste, les défis d'intégration ne seront pas réglés avec des solutions simplistes. Notre défi collectif est donc de trouver un équilibre qui nous permette de rester fidèles à notre patrimoine et à nos valeurs communes tout en respectant la diversité de notre société. Tout projet de loi sur la laïcité devra bâtir une passerelle entre l'histoire du Québec et sa réalité pluraliste contemporaine. La proposition de la CAQ fait le contraire.



Une manifestante dans les rues d'Algérie, la semaine dernière
RYAD KRAMDI AGENCE FRANCE-PRESSE

Lettre à la jeunesse algérienne

Karim Akouche
Écrivain

Sœurs et frères des luttes pacifiques, Maintenant que Bouteflika a renoncé au cinquième mandat et que votre détermination a réussi à faire fléchir les décideurs algériens, les « choses sérieuses » commencent. Ne vous faites pas voler vos rêves ! Car si vous avez gagné un combat contre un tyran, vous n'avez pas encore terrassé le système, ce monstre qui étrangle le pays depuis l'indépendance. Il nous a démontré l'efficacité de son don d'ubiquité : il peut à tout moment rebondir, retourner à son avantage sa défaite et se refaire une santé.

Les arbres que vous avez plantés ont donné des fleurs, mais pas encore de fruits. L'heure de la transition démocratique a retenti et le temps est venu de traduire vos banderoles en propositions politiques. Cependant, le chemin qui mène vers la deuxième République n'est pas sans danger : il est épineux, car les charognards du régime et les islamistes n'hésiteront pas à le détourner de son but.

Sœurs et frères de la liberté, Tout, ou presque, sonne faux depuis l'indépendance de l'Algérie. Dès le départ, les vrais combattants contre le colonialisme français ont été écartés du pouvoir par le clan d'Oujda. Ben Bella, parachuté par ses amis de l'Ouest, s'est emparé des rênes du pays contre l'Est, les Kabyles et les Chaouis. Les soutiens de Hocine Aït Ahmed ont pris les armes en 1963 et plus de 500 « rebelles » ont été assassinés dans le Djurdjura. Ainsi, les premières fondations de l'État algérien ont été tachées du sang d'opposants kabyles. Au lieu de bâtir une nation sur un socle solide, Boumédiène a importé des mœurs et des croyances d'Égypte et d'Arabie saoudite. « L'Algérie est arabe et musulmane ! » clamaient les dignitaires du régime. Résultat : l'Algérie est fracturée à tous les étages, un fleuve de malen-

tendus sépare l'État de la nation, Tlemcen de Tizi-Ouzou, les Berbères des arabophones, les femmes des hommes...

Détourné de son esprit universel, le projet révolutionnaire n'a pas été achevé. Le soleil de l'indépendance s'est éclipié aussitôt qu'il s'est levé. Les Français sont partis et l'Algérie française a cédé la place à une Algérie artificielle, arabo-islamique. Dépossédé, l'Algérien est devenu l'Autre. Étranger dans son propre pays, il flotte au gré des vents idéologiques venus d'ailleurs. On a fait de lui un être hors-sol, un sujet déconnecté de sa patrie, plus arabe et musulman que le Saoudien.

Et il fallait chasser la langue de De Gaulle et la remplacer par celle du prophète Mahomet. Comme les colons français qui parlaient aux indigènes de « leurs ancêtres, les Gaulois », les instituteurs algériens racontaient aux enfants les épopées de « leurs aïeux, les Arabes ». Quand les Berbères revendiquaient leurs droits, on les accusait de servir les intérêts de Hizb França, le Parti de la France.

Sœurs et frères des luttes joyeuses, Il est venu le temps de vous regarder dans la glace et de répondre sans faux-fuyants à la question délicate : « Qui êtes-vous ? » Berbères ? Arabes ? Musulmans ? Algériens ? Pour savoir où vous vous dirigez, il faut connaître d'où vous venez. Le citoyen, comme l'oiseau, a besoin aussi bien d'ailes que de pattes. Sans les premières ou les secondes, il est condamné à ramper dans la boue et le brouillard du temps.

L'actuelle « République algérienne » est un oxymore. Tant que l'islam se frottera aux affaires de la cité, la langue arabe sera favorisée au détriment des langues autochtones, l'école ne sera pas laïque et la femme ne sera pas l'égal de l'homme, la révolution n'aura pas lieu. Et ces longues marches n'auront été, hélas, qu'une catharsis collective, un carnaval folklorique géant, sans changement profond ni sérieuse ouverture.

Sœurs et frères des combats nobles, Vous devez être acteurs du changement, pilotes du nouveau navire et non des gardes-chiourmes. Investir les agoras, réformer la Constitution, l'école et la justice, et refuser que quiconque écrive les nouvelles lois à votre place. Raser « la baraque FLN » et bâtir sur de nouvelles bases un nouvel État, fédéral, démocratique, riche de sa mosaïque de cultures et de langues, loin de tout archaïsme. Il y a tant de tabous à briser, tant de champs à débroussailler, tant de rêves à planter...

Bouteflika n'était qu'une pièce rouillée dans un engrenage en panne depuis 1962. Dégager uniquement « le roi » ne suffit pas pour réformer « le royaume » si un « roitelet » lui succède aux prochaines élections. Ce qu'il faut réclamer, ce n'est pas seulement la fin de l'actuel régime, mais la fin de tout le Système, autrement dit la fin de cet État artificiel et voyou, érigé contre le peuple et la nation par des fous et des faussaires.

Votre révolte ne deviendra révolution que si vous vous attaquez enfin à l'arabisme-islamisme et à ces vieilles pratiques culturelles et idéologiques de l'Algérie officielle héritées de Boumédiène, incarnées par Bouteflika et consorts. Ainsi, vous provoquerez, dans le même sillage, un séisme positif et durable dans les mentalités.

L'actuelle « République algérienne » est un oxymore. Tant que l'islam se frottera aux affaires de la cité, la langue arabe sera favorisée au détriment des langues autochtones, l'école ne sera pas laïque et la femme ne sera pas l'égal de l'homme, la révolution n'aura pas lieu.

Le futur président de la Banque mondiale portera l'idéologie Trump

Maïka Sondarjee

Doctorante en science politique à l'Université de Toronto et chercheuse affiliée au Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal (CERIUM)

À quelques heures de la fin des mises en candidature au poste de président de la Banque mondiale, le seul candidat à la succession du président sortant Jim Yong Kim était toujours David Malpass, le sous-secrétaire au Trésor du gouvernement de Donald Trump. Antiglobaliste et fervent défenseur de l'économie de marché, cet économiste de Wall Street a au moins une idée intéressante : cesser de prêter à la Chine.

L'élection presque inévitable de Malpass n'a rien pour réjouir le monde du développement international. Ayant travaillé au Trésor sous Ronald Reagan et George W. Bush, il est surtout connu pour avoir écrit un éditorial en 2007 intitulé « Ne paniquez pas pour le marché du crédit ».

L'élection presque inévitable de Malpass n'a rien pour réjouir le monde du développement international

Sept mois plus tard, la banque d'investissement Bear Stearns, dont il était l'économiste en chef, s'est effondrée après avoir eu des pratiques risquées liées aux *subprimes*. La crise financière de 2008 a su achever l'optimisme de Malpass.

Le candidat à la présidence de la Banque mondiale est un grand critique des organisations internationales comme l'Organisation mondiale du commerce et la Cour pénale internationale. De concert avec le président américain Donald Trump, il a maintes fois critiqué le multilatéralisme et « l'idéologie globaliste ».

La nomination de David Malpass par Trump n'a rien de surprenant. Rappelons que le président américain a aussi placé un lobbyiste du charbon à la tête de l'Agence américaine de protection de l'environnement.

À la suite de l'annonce de sa candidature, Malpass a martelé la ligne du Parti républicain : plus de libre marché et moins de pouvoir pour l'État et la société civile. L'élection de ce conservateur est désastreuse pour l'avenir de la Banque mondiale et pour les pays du Sud.

Après avoir causé des crises économiques et sociales dans plusieurs pays emprunteurs par l'imposition de politiques néolibérales dans les années 1980, une Banque mondiale sous Malpass risquerait de ramener des conditionnalités de privatisation et de libéralisation à la « Consensus de Washington ».

La seule proposition intéressante de

Malpass est que la Banque mondiale doit cesser de prêter à la Chine. La deuxième économie mondiale a en effet les ressources pour se soutenir elle-même et trouver du financement ailleurs.

La Chine a dépassé depuis 2016 le seuil économique qui lui permet en principe d'emprunter à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement. Cette branche de la Banque mondiale ne prête normalement qu'aux pays à revenus moyens ou moindres.

Toutefois, bien que la Chine ait connu une croissance fulgurante ces dernières années, elle continue d'avoir accès aux taux préférentiels et au soutien technique offerts par la Banque mondiale, rapporte une étude du Center for Global Development publiée en janvier dernier. La Chine n'a plus le droit d'emprunter à la Banque depuis 2016, mais a tout de même eu accès à 2 milliards par année en moyenne, pour un total de 7,8 milliards.

La Chine prend donc d'une main l'argent de la Banque mondiale et prête allègrement de l'autre à des pays en Afrique subsaharienne. D'un côté, elle profite de faibles taux d'intérêt à la Banque et de l'autre, elle prête en fonction de ses intérêts géostratégiques.

Les prêts trop généreux de la Chine en Afrique risquent de mener les pays emprunteurs dans de nouvelles crises de la dette. De plus, ces prêts s'accompagnent parfois d'obligations contraignantes, comme celle de repayer la Chine en matières premières ou en marchandises sur le long terme. Et bien sûr, les prêts chinois n'adhèrent pas aux normes environnementales ou aux règles internationales anticorruption.

La Banque mondiale a aussi travaillé avec le président Xi Jinping sur son projet de « nouvelle route de la soie » (One Belt, One Road). Cette initiative ultracapitaliste de créer six « corridors économiques » de libre-échange vise, de manière à peine cachée, à renforcer le pouvoir de la Chine sur les marchés mondiaux. Ce projet favorise l'accès de Beijing à des matières premières à faible coût et à de nouveaux marchés.

La seule raison de continuer de prêter à la Chine est de permettre à la Banque mondiale d'avoir un droit de regard sur ses activités. Selon des experts en développement, les prêts de la Banque à Beijing servent entre autres à surveiller et à gérer les coûts environnementaux des investissements chinois.

Il s'agit d'un anachronisme pour une banque multilatérale de développement de prêter à un pays qui a depuis longtemps passé le cap de la maturité économique.

Le candidat à la présidence de la Banque mondiale a au moins ça de bon. Pour le reste, les perspectives dans le monde du développement international sous David Malpass sont plutôt sombres.

III ÉDUCATION

Où en est le Lab-École ?

Le projet créé par Sébastien Proulx a survécu au changement de gouvernement

ISABELLE PORTER
À QUÉBEC
LE DEVOIR

L

l'arrivée de la Coalition avenir Québec (CAQ) n'a pas eu d'impact pour l'instant sur le projet Lab-École créé en 2017 par les libéraux avec le concours de Ricardo Larrivée, Pierre Lavoie et Pierre Thibault. L'organisme espère même élargir son mandat vers les écoles secondaires.

« Tout à fait », dit la directrice de Lab-École, Natacha Jean, qui assure que le changement de gouvernement n'a pas eu d'impact sur la trajectoire du projet. Depuis l'élection, le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, a d'ailleurs renouvelé le budget de fonctionnement de l'organisme à but non lucratif de 3 millions pour un nouveau mandat de deux ans.

Créé en 2017 par l'ex-ministre libéral de l'Éducation Sébastien Proulx, Lab-École découle d'une initiative du chef Ricardo Larrivée, du conférencier Pierre Lavoie et de l'architecte Pierre Thibault qui vise à réinventer les écoles primaires. « Lab-École est là pour réfléchir », avait-il alors annoncé. « Avec le même dollar, on peut faire mieux. »

Sept écoles, qui devaient de toute façon être construites ou renouvelées, ont ensuite été ciblées pour tester les meilleures pratiques connues : à Québec, Granby, Maskinongé, Saguenay, Rimouski, Montréal et Gatineau. Un total de 60 millions leur a alors été réservé, avec l'équivalent de 15 % de plus de ce qui est normalement alloué à des projets de ce type. Elles devraient pour la plupart ouvrir leurs portes à l'automne 2021.

Ces derniers mois, messieurs Larrivée, Lavoie et Thibault ont pris part à des assemblées dans chacun des milieux pour déterminer les besoins qui leur sont propres et concevoir des écoles sur mesure.

En fait, selon M^{me} Jean, qui a rejoint l'équipe cet été, le seul changement découlant de l'arrivée de la CAQ au pouvoir est qu'il a récemment fallu ajouter des maternelles 4 ans. « On a dû les intégrer rapidement, mais ce n'est pas un élément majeur », dit-elle en précisant que l'ajout de classes pour les tout-petits n'a pas nécessité le retrait d'autres espaces. Les écoles, dit-elle, seront tout simplement « plus grandes » et un financement supplémentaire suivra en conséquence, lui a-t-on assuré.

L'alimentation au cœur des projets

L'aventure doit par ailleurs franchir une étape importante en avril avec le lancement des concours d'architecture pour cinq des sept écoles, une première pour le réseau primaire.

Le projet prévu pour Montréal reste toutefois à ficeler, puisqu'il est moins avancé et beaucoup plus imposant et que l'argent qui lui avait été réservé (3 millions) n'a permis que de financer des études.

Le complexe pour lequel on a réservé un terrain sur le site du pavillon des Sœurs-Grises de l'Université Concordia est un « projet d'envergure de plus de 30 classes », selon M^{me} Jean. À lui seul, il va nécessiter 50 millions en investissements supplémentaires.

Dans les locaux de l'organisme sur la rue Saint-Joseph à Québec, des étudiants en architecture ont produit des dizaines de maquettes. « Ils ont examiné par fragments toutes les possibilités », poursuit la directrice.

« Qu'est-ce qu'on peut faire ici comme potagers ? Comment est-ce qu'on peut configurer un gymnase pour qu'il soit plus lumineux, qu'il ait une ouverture sur l'extérieur ? Il y a eu une panoplie de modèles étudiés. Comment recréer des classes flexibles qui ne prennent pas trop d'espace ? »

Même si les projets diffèrent, une constante s'impose partout : l'ajout d'es-



L'école devient un grand terrain de jeu avec cette maquette intitulée La grande cabane.

PHOTOS ALICE CHICHE LE DEVOIR



Une partie de l'équipe du Lab-École : Natacha Jean, directrice générale ; Christopher Bouchard, adjoint administratif ; Dominique Laflamme, gestionnaire des opérations ; Denis Morin, coordinateur des comités de travail ; et Élisa Verrault, chef du chantier mode de vie sain et actif

pace par rapport à l'école traditionnelle. « On s'est rendu compte qu'on avait besoin de nouveaux espaces. »

Les écoles devraient par exemple avoir des vestiaires afin de libérer les corridors adjacents aux classes. On souhaite aussi créer des espaces consacrés à l'alimentation. « Il n'y a pas de salle à manger dans la plupart des écoles », déplore-t-elle.

« Dans l'ancien modèle, les jeunes n'étaient pas là sur l'heure du midi et allaient manger à la maison. Mais maintenant, dans certains milieux, 85 % des jeunes dînent à l'école et plusieurs passent dix heures par jour dans le bâtiment. »

En plus d'espaces pour manger, certaines écoles souhaitent avoir des potagers. C'est le cas de l'école de Maskinongé en Mauricie. « Le volet alimentaire, l'éducation à l'alimentation, le potager, ça va être le cœur probablement de leur projet éducatif », mentionne Natacha Jean.

Le projet dans Limoilou, à Québec, prévoit quant à lui l'aménagement d'une cuisine collective qui serait utilisée aussi par des organismes communautaires le soir lorsque l'école est fermée.

Des idées pour le niveau secondaire

La révision de l'acoustique des gymnases devrait également être revue un peu partout. « C'est un élément qui fi-

gure dans les incontournables », souligne M^{me} Jean, qui rappelle qu'un tribunal a récemment reconnu que le bruit en gymnase pouvait causer des maladies professionnelles chez les enseignants.

À certains endroits, on préconise aussi des bibliothèques dites « éclatées », avec des présentoirs à livres à différents endroits dans l'école. « Si l'école est configurée par cycle, tu peux y aller avec une offre littéraire qui va avec le cycle. »

Dans l'ensemble, les bâtiments seraient plus lumineux et les espaces, plus ouverts — comme certaines classes doubles qui pourraient être reliées l'une à l'autre à l'occasion.

Reste à savoir quelles suites cela aura. Les sept projets-pilotes mèneront-ils à un changement généralisé des pratiques ? La directrice générale l'espère, mais ne présume pas des intentions du gouvernement.

« Évidemment, il y a d'autres écoles qui vont être construites, d'autres écoles qui vont être renouvelées. Alors, on espère que ce ne sera pas les seuls modèles qui vont intégrer l'innovation et des espaces comme ça », signale-t-elle.

L'équipe Lab-École aimerait aussi faire le même exercice pour les écoles secondaires. « À mon sens, ce serait vraiment intéressant », avance M^{me} Jean. « On doit se pencher, dans les prochaines semaines, sur notre intention ou non de proposer au ministère de créer une cohorte aussi au niveau secondaire. »



NATACHA JEAN

Dans l'ancien modèle, les jeunes n'étaient pas là sur l'heure du midi et allaient manger à la maison. Mais maintenant, dans certains milieux, 85 % des jeunes dînent à l'école et plusieurs passent 10 heures par jour dans le bâtiment.

NATACHA JEAN



60

Nombre de millions alloués à la construction de Lab-École

7

Chiffre total de villes qui recevront un Lab-École

2021

Année d'ouverture des Lab-Écoles

LEDEVOIR

1265, rue Berri, 8^e étage,
Montréal (Québec) H2L 4X4
Métro Berri-UQAM
Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 16 h 30Suivez-nous
sur LeDevoir.com
et sur nos réseaux
sociaux**REDACTION**Téléphone
514 985-3333
Courriel
redaction@ledevoir.com**RENSEIGNEMENTS ET
ADMINISTRATION**Téléphone
514 985-3333**ABONNEMENTS**(du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 16 h 30)
Téléphone
514 985-3355
Extérieur de Montréal
1 800 463-7559 (sans frais)
Courriel
abonnements@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-5967**PUBLICITÉ**Téléphone
514 985-3399
Extérieur de Montréal
(sans frais)
1 800 363-0305
Courriel
publicite@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340**AVIS PUBLICS
ET APPELS D'OFFRES**Téléphone
514 985-3452
Courriel
avisdev@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340**PETITES ANNONCES
ET PUBLICITÉ PAR
REGROUPEMENT**Téléphone
514 985-3322
Courriel
petitesannonces@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié le lundi au samedi par Le Devoir inc., dont le siège social est situé au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec) H2L 4X4. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel inc., 12500, rue Brault, Saint-Jacques de Mirabel, division de Québecor Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450, avenue Béchard, Québec, qui est la propriété de Corporation SunMedia, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.